

# LE PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS DE L'ACVF

**Samedi 23 août 2008  
à Ecublens, organisée par le FC Ecublens**

---

**Présidence** : Monsieur Dominique Blanc

**Secrétaire du procès verbal** : Madame Sylvia Huguenin, secrétaire à l'ACVF

**Clubs convoqués** : 143 clubs

**Présents** : 136 clubs

**Absents** : 7 clubs

**Membres du  
Comité central présents** : MM. Dominique Blanc, Président, Michel Dumusc, vice-président, Gérard Vontobel, Pierre-André Martin, Lino Campigotto, Georges Guinand, Michel Despland et Jean-Marc Vallélian, membres

M. Dominique Blanc, président central du Comité Central de l'ACVF, ouvre la séance à 9h30 en souhaitant la bienvenue aux délégués de notre football national et cantonal ainsi qu'aux représentants :

- des autorités cantonales,
- des autorités communales,
- de l'ASF, MM. Peter Gilliéron, Pierre Cornu, Victor Coppo, Kurt Egli et Florian Burdet
- du délégué de la Ligue Amateur, M. Jacky Marcuard
- de l'Association Team Vaud, M. Stéphane Nellen
- de la Ligue Romande, M. Daniel Guillemin
- de l'Association Satus de football vaudois, M. Gérald Freymond
- de nos présidents d'honneur, MM. D. Mellet, N. Allaz et J. Marcuard
- de nos membres d'honneur,
- de nos délégués à la Ligue Amateur
- des associations amies, ACGF, ANF, AFF et AVF
- du Groupement vétérans ASF, section Vaud,

- des sociétés amies, les « 7 Grands » - Association cantonale des Paysannes vaudoises, Sté vaudoise des Carabiniers, Fédération vaudoise des Jeunesses campagnardes et Sté des Musiques vaudoises.
- du SEPS, M. Marcel Parietti
- de la LICRA, M. Jean Martin et Mme Laurence Genoud
- des membres des différentes commissions de l'ACVF, les anciens membres actifs des commissions ainsi que le membre de la presse vaudoise, M. Besançon, Journal de Morges et de La Côte.

## **Ordre du jour**

### **1. Signature de la liste de présences**

143 clubs convoqués, 136 clubs présents à l'ouverture de l'assemblée, majorité absolue 69, majorité des  $\frac{3}{4}$ , 102.

Les clubs ont été convoqués conformément à l'art. 12 de nos statuts, l'assemblée est donc valablement constituée dans le sens de l'art. 11 des statuts de l'ACVF. Le président rappelle que les dispositions de l'art. 15 des statuts font foi dans les décisions à prendre par les délégués.

Majorité des  $\frac{3}{4}$  = modifications des statuts (2 modifications cette année).

Majorité absolue = élection, voir aux points 8 à 11 de l'ordre du jour.

Majorité relative = toutes autres décisions.

### **2. Désignation des scrutateurs**

Sont désignés comme scrutateurs : M. Bertrand Pittet (FC Villars-le-Terroir), M. Jean-Daniel Rochat (ES FC Malley Lausanne), M. Gabriel Guillot (Stade Nyonnais) et M. André Reymond (FC Vaulion).

**Parole est donnée à M. Gianpiero Corrado, Président central du FC Ecublens, club qui fête cette année son 75<sup>ème</sup> anniversaire.**

### **Hommage aux disparus**

Un moment de silence est observé par l'assemblée pour la disparition de MM. Pascal Baud, FC Cossonay, Pierre Chevalley, Yverdon-Sports et membre d'honneur de l'ACVF, Antoine Guala, FC Saint-Légier et délégué ACVF à la Ligue Amateur, Urs Saladin, Président de la Ligue Amateur et vice-président de l'ASF, et Fabiano Marino, 23 ans, joueur du FC Chavannes-Epenex ainsi qu'à tous les êtres proches et chers qui ont quitté l'un ou l'autre d'entre nous durant cette année.

### **3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale à Ependes le 18 août 2007**

Le procès-verbal de l'assemblée a été envoyé aux clubs par courrier électronique (et par papier pour les adresses en retour) et a paru également sur le site Internet le 21 décembre 2007.

Ce dernier est accepté et les remerciements vont à son auteure Mme Sylvia Huguenin.

### **Parole à M. Pierre Kaelin, Syndic d'Ecublens**

#### **4. Rapport du Comité Central**

Cette année nous avons innové par les séances décentralisées qui ont récolté un indice élevé de satisfaction de la part des clubs. Elles seront organisées à l'avenir tous les 18 mois. Lors de ces dernières, presque toutes les Commissions ont largement communiqué sur leurs activités. En plus, se trouve sur notre site, un fichier comprenant les rapports des Commissions de Recours, Féminines et terrains de jeu, comme quelques compléments de Présidents de Commissions ainsi que de notre Chef Technique.

Tous les responsables de ces Commissions sont remerciés pour l'excellence et l'importance de leur travail.

#### **Rapport du Président central**

Il a été publié sur notre site en date du 4 septembre 2008 et joint à ce PV.

#### **5. Rapport financier et rapport des vérificateurs des comptes**

##### **Jean-Marc Vallélian, chef des finances.**

Les comptes ont été envoyés aux clubs avant l'assemblée générale.

Il ressort, après analyse des produits comparés au budget 2007-2008, les points suivants :

- une diminution d'environ CHF 11'000.—concernant la participation des clubs ( le Fair-play a joué un rôle important sur la diminution des amendes).
- la part de l'ASF a été augmentée pour les arbitres et le football de base.
- la participation de la Ligue Amateur a été augmentée par sa participation à Be-Tolerant mais par contre aucune participation pour les arbitres.
- le subside du Fonds du Sport a passé de CHF 190'000.—à CHF 276'000.--, ce qui a permis de développer encore plus le football de base. Nous remercions chaleureusement le Fonds du Sport du soutien qu'il nous apporte et plus particulièrement à M. Marcel Parietti qui connaît bien les besoins du football.

Après analyse des charges, il ressort les points suivants :

- un léger dépassement concernant le Comité central suite aux 5 séances décentralisées organisées dans le canton.

- la Commission des arbitres tient son budget. La légère hausse est due à l'effort fait afin de développer l'arbitrage des juniors D.
- la Commission des juniors s'est efforcée d'augmenter ses ressources (env. CHF 80'000.--) dont CHF 50'000.—dans le cadre de graines de foot.
- tant la Commission des seniors/vétérans que la Commission du Football féminin ont respecté leur budget.

L'excellent résultat nous a permis de faire d'importantes attributions aux provisions. Au final, le capital a été augmenté de CHF 8'400.—et un grand merci aux clubs et tout particulièrement au Fonds du Sport.

### Analyse du bilan

- A l'actif, il y a une augmentation substantielle de la trésorerie et du disponible auprès de l'ASF et de la LA.
- Au passif, les dettes qui représentait CHF 154'000.—au 30.06.2008, sont aujourd'hui entièrement payées grâce à la trésorerie. La bonne tenue des engagements des débiteurs nous ont permis de diminuer la provision pour risques et nos fonds propres ont augmentés de CHF 138'000.--.

Après vérification par notre fiduciaire « Fiduswiss SA » à Aigle, M. Ansermoz, les clubs ci-après ont reçu le mandat de contrôler les comptes de la saison écoulée. Cette vérification s'est faite en nos locaux le 14 août 2008, en présence des présidents de commissions :

Pully Football, FC Orbe, FC Ependes et FC Rolle

La parole est au représentant, désigné par la commission pour rapporter, M. Philippe Favre, président du Pully Football.

M. Dominique Blanc félicite et remercie tous les clubs de l'ACVF qui, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, ont mis leurs paiements à jour.

Il est demandé à l'assemblée d'approuver les rapports du Comité central, du Président central et des vérificateurs des comptes.

L'assemblée accepte les rapports du Comité et du Président central ainsi que des vérificateurs des comptes tels que présentés et donne décharge au Comité Central ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.

Remerciements aux vérificateurs, spécialement aux Pully Football et au FC Orbe qui, après deux ans de vérifications, s'en vont comme l'exigent nos statuts.

Les FC Ependes et Rolle restent comme vérificateurs pour la ½ saison 2008 et pour l'année 2009. Ils garantissent ainsi une continuité dans cette période de transition.

## **6. Budget de la saison 2008-2009 (du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 31 décembre 2008)**

Le budget 2008-2009 a été adressé aux clubs avant l'assemblée générale.

Il est rappelé aux délégués que lors de l'assemblée générale du 18.08.2007 à Ependes de l'information de l'annualisation des comptes à partir de 2009. Il est procédé au vote pour confirmer cette modification de l'art. 25 des statuts de l'ACVF.

Cette modification est approuvée.

### **M. Jean-Marc Vallélian présente le budget du ½ exercice 2008.**

Les produits, ramenés à 6 mois, et estimés avec prudence, atteignent CHF 604'000.— alors que les charges sont budgétées à CHF 673'150.--. L'insuffisance de produits de CHF 69'150.-- sera prélevée en partie sur la réserve pour déficits futurs, CHF 59'150.— et CHF 10'000.—sur la provision pour développement futur. En effet, dans les dépenses, il est prévu un versement de CHF 10'000.—aux clubs méritants pour la première fois.

Le budget pour la demi-saison 2008/09 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

## **7. Discussions et décisions sur les propositions du Comité Central de l'ACVF et des clubs, ainsi que sur toutes les questions intéressant les ligues inférieures.**

Quatre propositions sont parvenues dans les délais.

Proposition du FC Payerne qui demandait l'accord de l'adversaire pour fixer un match le dimanche matin en 2<sup>ème</sup> ligue. D'entente avec le club, cette proposition est retirée. Elle sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion des clubs vaudois de 2<sup>ème</sup> ligue.

Proposition du FC Chêne-Aubonne. La Commission des juniors n'est pas favorable à une modification du règlement des juniors C pour les raisons suivantes :

1. Trop de disparités physiques dans la catégorie des juniors C
2. A cet âge, nous devons privilégier la précision avant la force
3. Favoriser le passage entre la catégorie des juniors aux juniors C
4. Les actions offensives doivent prendre le pas sur les phases défensives.

Cette réglementation est voulue par le département technique de l'ASF et fait partie de la philosophie actuelle de la formation suisse. Au vu de ces arguments, le FC Chêne-Aubonne a retiré sa proposition.

Proposition du Racing Club Lausanne. Réponses données par le président de la Commission des arbitres concernant les 3 points de ladite proposition :

1. M. Despland rappelle que c'est en permanence que nous sollicitons les jeunes arbitres à suivre les cours ASF, pour preuve, sur les 43 arbitres candidats qui vont prochainement suivre le cours, 15 proviennent de notre service minis. Une satisfaction totale.

2. Lors de ce 2<sup>ème</sup> tour, 10 arbitres minis ont été engagés en juniors C à titre d'arbitre tout à fait officiel, sous la supervision d'un coach. La Commission poursuit dans ce sens-là.
3. Pour le moment, on ne peut pas associer les arbitres minis et ASF au niveau des quotas. Par contre, le comité central, dans sa dernière séance, a décidé que chaque club qui abrite un arbitre mini et qui officie pendant une année, ce club, pour une fois, sera crédité d'un montant de CHF 100.--. Si ces arbitres minis poursuivent leur carrière ASF, également après une année, lorsqu'ils seront nommés définitivement, le club qui aura annoncé un arbitre ASF provenant du service mini, sera crédité d'un montant de CHF 200.--.

Suite à la prise de position de la Commission des arbitres, il n'est pas nécessaire que l'assemblée passe au vote. M. Walter Späni est satisfait de ces réponses.

Proposition des FC Echichens, St-Sulpice et Forward-Morges demandant qu'un minimum de 5 équipes juniors soit exigé pour chaque club qui se trouve en 2<sup>ème</sup> ligue régionale (actuellement une équipe juniors, selon art. 3, pt 6.2. du RJ/ASF).

Cette proposition implique un changement de l'art. 3, pt 6.2 du RJ/ASF. C'est donc le Conseil de l'association qui est seul compétent. Mais il faut que le projet soit d'abord adopté par la conférence des Présidents de la LA. Il semble ne pas avoir de chance car il faut penser aux clubs ruraux qui n'ont pas l'assise démographique, même à travers des groupements. Le Comité central fait donc une contre-proposition « ...les clubs de 2<sup>ème</sup> ligue ont au minimum 2 équipes juniors dans les catégories A-B-C et une équipe dans la catégorie « école de football », D-E-F, possédant la qualification du club... ». Cette proposition est confirmée par le représentant des 3 clubs, M. Christian Solliard, Président du FC St-Sulpice, qui propose donc 3 équipes juniors au total.

Il est aussi rappelé qu'un club de 3<sup>ème</sup> ligue impliqué pour une éventuelle montée en 2<sup>ème</sup> ligue, doit avoir une équipe juniors au moment de l'ascension, s'il n'en a pas déjà une.

Résultat de la votation : 76 pour, 18 contre et 5 abstentions.

Cette proposition, appuyée par le Comité central, sera donc transmise à la LA lors du débat de la Conférence des Présidents.

## 7.1. Mécénat & Partenariat

Le Comité central souhaite développer les activités de l'ACVF si possible sans augmenter la charge des clubs et c'est pour cette raison qu'il doit chercher d'autres recettes. La mise sur pied d'une commission Mécénat & Partenariat, pour valoriser le football vaudois, fait partie de ce plan. Un professionnel, en la personne de M. François Charron, s'est mis bénévolement à disposition de l'ACVF. Parole lui est donnée pour présenter cette nouvelle commission.

4 types d'objectif, à savoir :

- mettre en place une image de marque forte et reconnue de l'ACVF (plaquette)
- définir des packages pour les mécénats

- définir des packages pour les partenariats (sponsoring)
- travailler avec les présidents pour essayer de trouver des avantages pour leur club. Par exemple le logo de votre/vos sponsor(s) serait inséré à la page « club » sur le site Internet de l'ACVF.

Une commission est mise en place et sera composée de MM. François Charron et Georges Guinand. Pour la liaison avec les clubs, M. Christophe Pasche, Président du FC Savigny s'en chargera, d'autres membres rejoindront cette commission. Un suivi commercial sera également mis sur pied.

## **8. Election du président du Comité central**

Michel Dumusc présente Dominique Blanc qui a accepté un nouveau mandat comme Président central de l'ACVF. Il est réélu par acclamation.

## **9. Election des membres du Comité central**

Messieurs Pierre-André Martin, Georges Guinand, Michel Despland, Michel Dumusc, Lino Campigotto, Jean-Marc Vallélian et Gérard Vontobel acceptent un nouveau mandat. Ils sont tous réélus à l'unanimité.

Proposition de la candidature de Jeanne-Hélène Dénéreaz en tant que présidente de la Commission du football féminin. Pour sa présentation, parole est donnée à Mme Linda Vialatte, présidente du FC Yverdon Féminin.

Jeanne-Hélène Dénéreaz est élue par acclamation.

## **10. Election du président et des membres de la Commission de Recours de l'ACVF**

Tous les membres de cette commission se représentent et acceptent un nouveau mandat. Il s'agit de MM. Philippe Rossy, président, Charles Munoz, Korman Ayla, Christian Dénériaz, Philippe Mercier, Adriano Francescato et Denis Meylan, membres. Ils sont tous réélus par acclamation.

## **11. Election des délégués à la LA et à l'ASF**

Nos 4 délégués, MM. Dominique Blanc, Jean-Claude Meylan, Pierre-Olivier Tavel, Pierre-André Martin, tout comme le délégué suppléant Rémy Perrin, acceptent une réélection pour 2 ans. Tous sont réélus par acclamation.

## **12. Nomination des clubs vérificateurs des comptes**

Les FC Rolle et Ependes restent. Le FC Ecublens ainsi que le FC Corcelles-Payerne acceptent leur nomination. L'assemblée accepte ces clubs par acclamation.

## **13. Décision sur l'organisation des matches de championnat, de la Coupe vaudoise et de la Coupe suisse.**

Rien à signaler sur ce point, tout ayant été dit et publié sur papier et sur le site.

## **M. Peter Gilliéron, secrétaire général de l'ASF.**

En apportant les salutations de l'ASF, M. Peter Gilliéron nous relate en quelques mots ce que la Suisse a vécu de magnifique pendant l'Euro 2008 et ça n'a pas été facile d'y arriver. En 2000, notre candidature a été posée à l'UEFA contre 6 autres. L'attribution a été faite en 2002 à l'Autriche et à la Suisse. Ensuite beaucoup de problèmes avec les stades ainsi qu'avec la sécurité et finalement tout s'est réglé. Si on peut relever un point négatif, c'est peut-être le résultat de notre équipe nationale qui s'est pourtant bien battue. Mais maintenant, il faut penser à la Coupe du Monde en 2010 qui se déroulera en Afrique du Sud, avec le nouvel entraîneur de la nati, M. Otmar Hitzfeld. Pour la relève, des efforts sont fournis continuellement dans le travail des sélections nationales. Les jeunes joueurs prometteurs vont être conseillé au mieux pour leur carrière footballistique mais aussi professionnelle.

Si l'Euro 2008 a eu un très gros succès, c'est aussi et surtout grâce aux 2'500 bénévoles et c'est aussi grâce aux bénévoles des clubs que le football de base en Suisse fonctionne. A ce jour, on compte en Suisse, 250'000 joueuses et joueurs, dont 20'000 femmes et jeunes filles et 140'000 joueurs en âge juniors.

Un rappel concernant le Fair-play et la violence sur et autour des terrains. Côté positif, diminution des cartons jaunes et rouges et la Commission Pénale et de Contrôle a enregistré moins de cas graves, ce qui est réjouissant.

M. Peter Gilliéron termine en remerciant les délégués pour l'énorme travail accompli dans les clubs, il leur en est très reconnaissant et leur souhaite beaucoup de succès.

## **14. Désignation du lieu de la prochaine assemblée ordinaire des délégués**

Le FC Forward-Morges a confirmé son intérêt d'organiser la prochaine assemblée générale qui se tiendra à Morges, le 21 mars 2009.

Il est rappelé que l'année dernière l'assemblée générale a pris la décision de ne pas faire de réservation supérieure à 5 ans mais il a été voté que les clubs inscrits jusqu'en 2021 auront la priorité pour autant qu'ils réitèrent leur demande dans le délai de 5 ans.

Donc, pour répondre au FC Bavois, ce club devra réitérer sa demande en 2011 pour l'assemblée générale de 2016.

## **15. Remise des prix de bonne tenue**

Le palmarès des actifs est commenté par Michel Dumusc. Les challenges seront remis à l'issue de l'assemblée.

Avant de passer au palmarès des juniors et juniores féminines, Georges Guinand cite le 1<sup>er</sup> titre de champion Suisse remporté par la sélection M14 à Lausanne le dimanche 22 juin 2008. Les challenges seront également remis à l'issue de l'assemblée.

Graines de foot 2009 aura lieu le 6 juin 2009, réunissant les juniors F, E et D ainsi que des personnes handicapées. Tous les partenaires et sponsors sont remerciés de leur soutien pour cette grande manifestation.

Concernant les calendriers et passeports des juniors E :

- la convocation reste du ressort des clubs,
- depuis quelques années, les passeports son obligatoires. Les clubs négligents sont amendés 2 fois par saison, par contre aucun forfait n'est prononcé.

### **Prix Fair-play**

C'est déjà la 10<sup>ème</sup> année que la Maison Cornu SA de Champagne remet CHF 20'000.—aux clubs vaudois exemplaires et l'assemblée lui rend un vibrant applaudissement.

Avant de d'annoncer le classement Fair-play, Gérard Vontobel annonce la nouvelle Charte Fair-play. Elle devra toujours être retournée par les clubs pour les féminines, actifs, seniors et les juniors/res A, B et C. Nous voulons donc responsabiliser le capitaine et l'entraîneur à qui nous demandons de signer la Charte. Plus besoins de faire signer les joueurs.

**2<sup>ème</sup> ligue** : FC Baulmes II, FC Concordia, FC Thierrens, FC Etoile-Broye, Team Vaud M21

**3<sup>ème</sup> ligue** : FC Grandson-Tuilerie, FC La Sallaz, FC Granges-Marnand, FC Le Talent I, FC Pied du Jura, FC Cossonay, US Terre-Sainte.

**4<sup>ème</sup> ligue** : FC Echandens, FC Bursins II, FC Etoile Bonvillars, FC Poliez-Pittet, FC Lonay II, FC Leysin, FC Donneloye II

**5<sup>ème</sup> ligue** : FC Prilly-Sports III, FC Yvorne 1B, FC Pied du Jura III, FC St-Sulpice III, FC Tolochenaz II

**3<sup>ème</sup> ligue Féminines** : FC Vallée de Joux

Encore un grand et chaleureux merci à M. Paul-André Cornu.

## **16. Honneurs**

Après une très jolie présentation de Michel Despland, le Comité central de l'ACVF nomme M. Paul-André Cornu, Membre d'honneur de l'association.

Remise des insignes de mérite de l'ACVF par Michel Dumusc. Cette année se sont 11 membres qui se voient récompensés pour leur travail bénévole pendant de nombreuses années dans leur club respectif.

Trois mérites ACVF sont également remis à MM. :

Gilbert Mivelaz et David Robert pour, respectivement, 40 ans et 10 ans de carrière à la Commission des arbitres.

Alain Cordey, responsable du football scolaire pendant 15 ans.

### **Membre de la Ligue Amateur**

C'est au tour de Jacky Marcuard de nous apporter le salut de la LA. En septembre, une élection est prévue pour remplacer M. Urs Saladin, Président de la LA et Vice-président de l'ASF, décédé en février de cette année. Il termine en offrant les fanions des 75 ans des FC Ecublens, Echandens et Donneloye.

Tout le personnel féminin du secrétariat est également remercié par de magnifiques bouquets de fleurs.

### **17. Divers**

Question posée sur les laissez-passer.

Nous avons eu des problèmes car ces laissez-passer ont été copiés et multipliés et utilisés abusivement. Nous allons les valider en apposant notre tampon ainsi qu'une signature officiels. Les clubs sont priés de les demander au secrétariat, soit 4 au maximum.

### **18. Contre-appel**

Deux clubs sont encore absents, il s'agit du FC Cugy et du FC Desportiva Avenches.

La séance est levée à 11h55.

La secrétaire  
S. Huguenin